

LA CHARTE DE BONNE CONDUITE

Cette Charte a pour but de rappeler les engagements de chacun.e afin de favoriser notre cohésion. Quelque soit son rôle, chaque adhérent.e doit être responsable du lieu et respectueux des autres adhérent.es.

En adhérant au Cercle de l'Harmonie, nous nous engageons à respecter les valeurs et le fonctionnement du Cercle de l'Harmonie.



Nous nous engageons à avoir un comportement respectueux, éviter tout comportement agressif, grossier, violent, sexiste, moqueur ou discriminant envers le personnel et les adhérents.

Nous nous engageons à ne pas faire de prosélytisme religieux, politique ou idéologique.

Nous nous engageons à respecter les locaux ainsi que le matériel mis à disposition et le Manifeste de Bonne Utilisation des Locaux.

Nous nous engageons à mettre en place des actions pour la Transition Écologique.

Nous nous engageons à respecter les consignes de sécurité pour moi-même et celle des autres.

Nous nous engageons à respecter les horaires d'accueil en vigueur.

Nous nous engageons à renouveler notre adhésion quand cela est nécessaire (chaque année à partir de janvier) et à inciter les nouveaux venus à adhérer et les informer qu'il ne s'agit précisément pas d'un bar mais d'un lieu associatif, particulièrement pour nos invités.

Par mon adhésion, je déclare avoir lu et compris le présent document et m'engage à m'y conformer sans réserve. En cas de non-respect de l'un ou de plusieurs de ces articles nous nous exposons à des sanctions pouvant amener à l'exclusion définitive.